



Juin 2026

LOU TAMBOURINAIRE

Dernières actualités et nouvelles de Masclat



Le mot du Maire

Chères Mascladaïses, Chers Mascladaïses,

Les élections sont passées. J'ai été élu Maire pour ce nouveau mandat. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait confiance à mon équipe : conseillers, adjoints et moi-même.

Je tiens aussi à remercier tous les participants aux fêtes des MAIS et à la journée citoyenne. Ce sont des moments de convivialité et d'échanges intergénérationnels qui font que nos belles traditions se perpétuent.

Nous serons à votre écoute, attentifs à vos besoins. Nous travaillons déjà sur de nouveaux moyens d'échange entre les habitants et la mairie. Vous allez les découvrir dans ce bulletin.

L'équipe a ouvert des dossiers à long terme tels que travaux à l'église, toilettes de la salle des fêtes et de la garderie, et sécurisation de lieux sensibles sur les routes. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'avancement de ceux-ci.

Le gros chantier du centre bourg est commencé ce qui occasionne certains désagréments. Nous faisons tout notre possible pour en limiter les impacts.

L'été a démarré bien tôt avec de fortes chaleurs déjà ressenties. Mon équipe prendra des nouvelles auprès des personnes sensibles. Mais ayez un œil vigilant dans votre voisinage.

En conclusion, je tiens à vous souhaiter un très bel été et des vacances bien méritées.

Georges Gilet

Avis de recherche



Les panneaux des lieux-dits **ont disparu**. Nous faisons appel aux Mascladaïses pour nous aider à les retrouver.

Mot de l'équipe d'édition

Le journal papier, distribué dans les boîtes aux lettres, auquel vous êtes attachés avec raison, reste d'actualité. Vous découvrirez avec ce numéro un nouveau format et une nouvelle présentation. Faites nous suivre vos commentaires et vos remarques afin de l'améliorer. La vie locale continue de se transformer avec de nouveaux projets, des initiatives citoyennes et des événements qui rassemblent les habitants. Ce journal est avant tout un espace de partage. Il permet d'informer, de raconter et de donner envie de connaître mieux la commune. Cette édition présente les faits marquants qui se sont déroulés depuis début 2026 sur Masclat, les événements à venir et un dossier spécial. Comment mieux faire connaître les initiatives locales ? Les lecteurs sont invités à partager leurs idées pour les prochains numéros.

Etat Civil

Décès

- BOUYSSONIE Valérie, décédée le 03 février
- KEREBEL Jean, décédé le 17 mai
- BROUQUI Yves, décédé le 20 mai

Naissance

- BOURVIC Louise, née le 26 février



Nouveaux arrivants

Rose et Andrew BENTLEY-STEED, au Grezals Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, Monsieur le maire souhaite qu'ils se présentent en mairie afin d'établir le contact.

Important en cas d'urgence

La commune a souscrit une **ligne téléphonique** portable afin de permettre aux résidents de contacter la mairie en dehors des horaires d'ouverture pour les **appels urgents**. Le **07.46.17.49.29**.

MAIRIE	DECHETTERIE	DEPOT DE PAIN	ECOLE (SIVU)
Ouverture au Public	Heures d'été 29/06 au 29/08	Mercredi, Vendredi & Dimanche	Tel 05 65 32 86 49
Mardi de 14h à 18h	Gourdon 7h-13h du lundi au samedi	8h à 12h	Mardi 9h à 12h et 13h à 15h
Vendredi de 8h à 12h00	Payrac 7h-13h mardi, jeudi, samedi	Chez Nicole	Urgence 07 89 83 84 58
05 65 37 63 78/Urgence 07 46 17 49 29			
mairie-masclat@wanadoo.fr			

2 nouvelles rubriques

✚ Le « **DOSSIER SPECIAL** » du journal a pour but d'approfondir et de vous donner, en toute transparence, les informations sur des sujets complexes, qui nécessitent de s'y attarder et de prendre le temps d'expliquer.

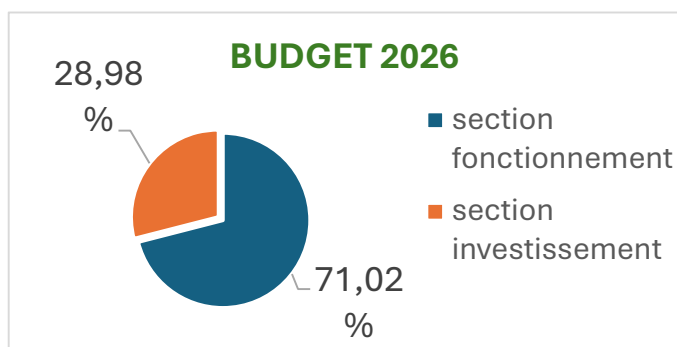
✚ Une commune se doit de faire attention à son activité économique. Cette dernière est importante pour la vitalité du village, rapporte des taxes pour les finances et contribue à l'essor d'une collectivité.

Aussi, « **Le côté ENTREPRISE** » sera l'occasion de rencontrer des entrepreneurs, des commerçants ou des exploitants basés à Masclat. Qui sont-ils, que font-ils, quels sont leur rêves, leurs projets ? Autant de questions que nous irons leur poser.

DOSSIER SPECIAL BUDGET 2026 de la commune

À peine élu, le Conseil Municipal s'est mis au travail avec, comme première charge, l'élaboration du budget de la commune pour 2026, budget voté par le Conseil Municipal le 22 avril dernier en présence du Trésor Public représenté par Madame Chrystel CORNIOT (Trésorerie de Saint-Céré). En voici les grandes lignes présentées par Frédérique PODVIN – 2^{ème} adjointe – membre de la commission budget.

Le budget de la commune pour 2026 s'élève à 584 084,93 €. Il a été élaboré en tenant compte des dépenses et recettes prévisionnelles pour 2026 avec la reprise des résultats de l'exercice 2025 (+161 553,26 €). Il comprend 2 sections : « Fonctionnement » et « Investissement ».



1. Section Fonctionnement

D'un montant de **414 808,66 €**, elle correspond à l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la commune.

✚ Dépenses de fonctionnement

Elles correspondent :

- Aux dépenses à caractère général : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, entretien de la voirie et des bâtiments, primes d'assurance, contrats de maintenance, impôts et taxes payés par la mairie
- Aux charges de personnel
- Aux indemnités des élus, subventions aux associations, contribution au SIVU (écoles)
- Aux charges résultant du transfert de compétences vers CAUVALDOR (Communauté de Communes)
- Au remboursement de l'intérêt de l'emprunt (565,78 € pour 2026)

✚ Recettes de fonctionnement

Elles correspondent :

- Au remboursement par le SIVU de la mise à disposition des locaux et du personnel (pour la garderie)
- A l'encaissement des impôts et taxes (fiscalité locale) (A noter que le Conseil Municipal a décidé pour l'année 2026 de ne pas augmenter les taxes communales)
- Aux dotations et participations versées par l'Etat
- Aux locations (salle des fêtes)

2. Section Investissement

D'un montant de **169 276,27 €**, il s'agit des opérations qui contribuent à valoriser le patrimoine de la commune. Cela peut nécessiter le recours à l'emprunt.

✚ Dépenses d'investissement

- Enfouissement des réseaux (électriques et téléphoniques) dans le centre bourg. Décidé lors du précédent mandat, les travaux sont en cours de réalisation et seront à payer avec le nouveau budget.
- Achat d'un hangar communal (rue du Barry) pour stocker le matériel communal (tracteur ...) dont l'acte a été signé lors du précédent mandat. Cet achat, au coût définitif de 26 687 € (frais de notaire inclus) est inscrit au budget 2026.
- Capital restant dû concernant l'emprunt contracté en 2008 et devant se terminer en 2033 (7 100 € pour 2026) pour l'achat des terrains du hameau du Vieux Tilleul.

✚ Recettes d'investissement

Il s'agit des dotations et subventions diverses obtenues de l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes Cauvaldor, ainsi que de la taxe d'aménagement.

Le budget communal est consultable en mairie.

Le Côté « ENTREPRISE »

Dans ce numéro, nous avons interrogé **Benjamin SCHOENFELD** qui dirige la **Sté LATP46**, et oui... basée à Masclat. Benjamin est conseiller municipal et s'est gentiment prêté à l'exercice pour cette première. A 40 ans, il a l'envie de regrouper tout ce qu'il a appris dans les différentes entreprises pour lesquelles il a travaillé et de se mettre à son compte. C'est un challenge courageux pour cet homme, pâtissier de formation.

Originaire de Payrignac, Benjamin est installé depuis 15 ans à Masclat avec sa famille. C'est un « gars du pays » qui a eu un coup de cœur pour Masclat et le lieu qu'il habite. Il y a 3 ans, il crée la Sté LATP46, abréviation de « Levage » « Assainissement » « Terrassement » et « Prestations de service ». Autant dire que toute son activité est décrite dans le nom de l'entreprise.

De son propre aveu, il tient à rester à Masclat, village où sont scolarisés ses enfants (via le SIVU), et dont la géolocalisation le place à moins de 30 km de 3 pôles d'activité (Gourdon, Sarlat et Souillac). Le travail ne manque pas, ce qui lui permet d'investir sans cesse dans de nouveaux moyens pour intervenir efficacement et couvrir un large spectre de travaux. Récemment, il s'est équipé d'une mini-pelle, d'un camion grue ou encore d'un broyeur forestier. Il souhaite poursuivre le développement de son entreprise auprès des particuliers et professionnels et propose maintenant des prestations d'aménagement paysager. Siégeant au Conseil Municipal, Benjamin veut apporter sa contribution pour faire avancer la commune et participer à sa vitalité.

Tout un programme pour ce chef d'entreprise qui va de l'avant.



La gazette... c'est à venir !

Repas de l'association des retraités de Masclat et des alentours

Dimanche 21 juin

L'association fêtera ses 50 ans ! Que vous soyez adhérents ou non, inscrivez-vous dès maintenant pour profiter d'un moment convivial au Restaurant Combroux-Crouzil à 12h pour

ASSOCIATION des RETRAITÉS de MASCLAT et de sa REGION



vous retrouver entre amis de longue date ou tout simplement faire connaissance.

Inscription auprès de M. CONTIVAL 05.65.37.63.61 ou Mme DUMAINE 05.65.32.64.29.

Fête de Masclat

3 - 4 et 5 juillet



La fête votive se déroulera les 3, 4 et 5 juillet avec des DJ, des animations foraines, des repas, un orchestre musette, **un feu d'artifice** et des surprises à découvrir tout au long de ce super week-end dont **la banda « Les Cabécous »**.

SUPER PROGRAMME

Incontournable !!!

Ciné Belle Etoile

Lundi 13 juillet

Ciné Belle Etoile revient à Masclat avec une programmation **à ne pas manquer**. **ENEZ NOMBREUX EN FAMILLE.**

Ciné-Concert Le Bruit de la

Pellicule, venez découvrir les trésors du cinéma muet du début du XXe siècle accompagnés en direct par les trois musiciens du Bruit de la Pellicule. Cette année, ce Ciné-Concert propose 3 nouveaux courts métrages mettant en scène Laurel & Hardy avec une musique jouée en direct par un trio piano, contrebasse et batterie.

Rires garantis pour toutes les générations !

Début de la séance à la tombée de la nuit vers 22H00.

Venez dès 19H00 pour dîner sur place .

Deux stands seront disposés. Les Canards d'Embohy et les spécialités italiennes proposés par Angélique.

Le comité des fêtes proposera boissons, desserts, POP CORN et Glaces.

Le Ciné Belle étoile sera installé place du Centre-Bourg .



Foire de Caminel

Mardi 11 Aout

FOIRE aux MELONS et aux ÂNES à l'ombre des châtaigniers millénaires

Melon du Quercy, charcuteries, fruits d'été, gâteaux, vins, ail etc, *Vous êtes invités à faire le plein !*

Animations : Concours de pétanque. Restauration et buvette. **Bal gratuit** en soirée sur parquet avec l'orchestre **Thierry SOULIER**. Entrée et parkings (obligatoires) gratuits.



La gazette...

ça s'est passé !

Plantation d'une haie à l'initiative des chasseurs

Mardi 3 mars

La Fédération des Chasseurs du Lot a fourni à la commune gratuitement 50 arbustes aux essences variées. Bravo aux conseillers municipaux, madame le maire Monique Boutinaud, Claude Benoit, le président de la société de chasse de Masclat, les bénévoles et les enfants pour la plantation d'une haie en bordure du terrain communal, au hameau du Vieux Tilleul. Un bel exemple du « travailler ensemble ».



Banquet des chasseurs

Samedi 7 mars

Il y avait une très bonne ambiance de banquet, samedi 7 mars à la salle des fêtes de MASCLAT, pour le repas cervidés, organisé par les chasseurs des cinq communes. Un franc succès pour cet évènement qui a réuni 120 personnes.



Carnaval de l'association des parents d'élèves du Tournefeuille

Dimanche 29 mars

L'APE du Tournefeuille a organisé le carnaval sur la



commune de Masclat. Les enfants et les parents ont déambulés dans le centre bourg avant de se regrouper pour brûler Monsieur Carnaval sur la place de la salle des fêtes.

Repas de l'association des retraités de Masclat et des alentours

Dimanche 26 avril

L'association a organisé son repas annuel au Restaurant Crouzil-Combroux. Près d'une cinquantaine de personnes étaient présentes. Après le discours d'accueil de son président, Maurice Contival, les convives ont pu apprécier un excellent menu dans une ambiance amicale et conviviale.



Pour mémoire, Maurice, après 12 ans de bons et loyaux services comme président, souhaite passer la main. Alors avis aux amateurs pour prendre sa suite.

Concours de pétanque organisés par le Comité des Fêtes

Dimanches 8 mai et 7 juin

Le comité des fêtes a organisé deux concours de pétanque en mai et juin place du centre bourg. Une trentaine d'équipes ont participé à chacune des 2 manifestations, autour d'une bonne ambiance animée par la buvette.



Commémoration du 8 mai 1945

La commune a rendu hommage aux morts le 8 mai. Georges Gilet, Frédérique Podvin et Cassandre Gilet, élève de 4ème, ont lu les messages officiels. Après l'appel aux morts, la minute de silence, la Marseillaise a retenti et une gerbe a été déposée au pied du monument par le maire. Le pot de l'amitié a réuni les participants pour un moment convivial.



Consécration de l'autel à l'église Saint-Hilaire

Samedi 25 avril

Ils étaient nombreux à participer avec ferveur à la messe de consécration de l'autel et à la remise de la présence réelle du Saint Sacrement de l'église Saint-Hilaire de Masclat.



Entouré du Père David, du Père Jean-Marie et de 4 servants, l'Evêque de Cahors, Monseigneur Laurent Camiade a procédé aux différents rites de consécration de l'autel :

Asperersion d'eau bénite, litanie chantée des Saints, ensevelissement des reliques de Sainte Thérèse de l'enfant Jésus, Saint Urbain et ses compagnons puis, scellement de la plaque d'autel, onction avec le Saint Chrême, encensement et illumination.

La célébration a été animée par des choristes chevronnés et le musicien Jean-Pierre Vermeeren.

Cette journée mémorable a été une réussite grâce à l'aide de nombreux bénévoles de Masclat et des villages alentours. Elle s'est terminée par le verre de l'amitié et par un repas partagé très joyeux à la salle des fêtes de Masclat.

Mai des élus

Samedi 16 mai



Magnifique évènement avec le MAI des élus.

Un très beau moment qui a réuni 80 personnes autour du conseil municipal et de son Maire Georges Gilet, la plantation d'un **Olivier de l'espoir et de l'avenir**, la pose d'une plaque en l'honneur des élus et un superbe buffet offert par l'ensemble des élus.

Fête des voisins

Vendredi 29 mai

La date nationale de la fête des voisins était le 29 mai dernier. La commune a incité les hameaux à s'organiser et à se réunir pour passer un moment ensemble.



Ainsi le lieu-dit « Les Grézals » s'est réuni en présence de Georges Gilet. Barbecue, diverses salades et de nombreux gâteaux ont été partagés dans une ambiance festive et conviviale. Nous souhaitons que d'autres hameaux puissent faire de même l'année prochaine.

Mai du Maire, Georges GILET, Samedi 6 juin

A l'initiative des voisins et amis de Georges, un magnifique MAI de 16 m de hauteur a été planté chez lui en l'honneur de son mandat de Maire.



Une quinzaine de personnes ont participé à toute la préparation du mât : recherche en forêt, tronçonnage, chargement sur la remorque, transport animé passant par le Barracayre et le Mas de Couderc jusqu'à chez Georges, écorçage, préparation, et plantation dans le terrain. Il marque très bien l'entrée du village en venant de Gourdon.

C'en est suivi le pot de l'amitié avec tous ceux qui ont rejoint l'évènement.

Vous pouvez retrouver la vidéo faite à cette occasion sur IntraMuros, Masclat, rubrique « Masclat en images ».

Journée citoyenne

Samedi 13 juin



Une vingtaine de personnes se sont retrouvées sur invitation de la mairie pour effectuer quelques travaux d'intérêt général dans une ambiance amicale.

Travail, convivialité et partage étaient au programme. Un atelier peinture a été réalisé, le béton a été coulé pour accueillir un rack à vélo à la mairie et un tourniquet à l'espace de loisirs. Le chemin du Champ du Merle, la haie au hameau du Tilleul et la fontaine du Barracayre ont été nettoyés. Bravo et encore Bravo !!!

La mairie envisage déjà de renouveler cette opération et espère y retrouver de nombreux mascladais soucieux du bien-vivre sur la commune.

Informations

Travaux d'enfouissement au centre bourg

Depuis le 11 mai, les travaux d'enfouissement des lignes électriques et de communication au centre bourg ont commencé. La zone concernée est présentée sur la photo ci-contre.



Les travaux devraient se terminer fin juillet. La réfection de la route (bitume) se fera à partir du mois de septembre. L'avancée des travaux se fait par phase afin d'assurer l'accès aux restaurants et au dépôt de pain.

L'information en temps réel des travaux et des déviations est donnée sur l'application IntraMuros (explication dans ce journal). Nous vous invitons à la consulter régulièrement.

Le budget pour ces travaux s'élève à environ à **290 000 € financés à 80% par le syndicat électrique TE46**, le reste à charge de la commune.

Panneaux retrouvés !

Pas de problème ! L'équipe « peinture » de la journée citoyenne le 13 juin dernier les avait pris pour pouvoir les remettre en état.



OUF !

*D'une manière ou d'une autre, tout le monde peut participer à la vie de la commune, **pensez-y !***

Nouveaux outils de communication

Le conseil municipal a rapidement travaillé pour se doter de nouveaux outils de communication avec les mascladais. C'était une demande fortement exprimée par la population.

Réseaux sociaux - Page Facebook



Nous disposons d'une page Facebook intitulée « **Ensemble pour Masclat** ».

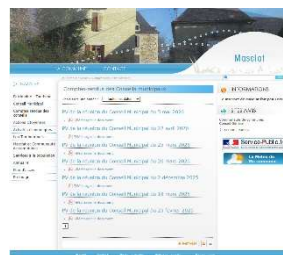


Une centaine de « followers » nous suivent déjà. Rejoignez-nous. Idéal pour être au courant des événements à venir

et passés sur la commune.

Site Internet

Le site Internet « **Masclat.fr** » qui existe depuis longtemps a été mis à jour.



Il est maintenant seulement utilisé pour poster les comptes-rendus des conseils municipaux. Ce site sera fermé en fin d'année 2026 au profit d'un nouveau site, en construction actuellement, et devant être mis en place début 2027. Nous ne manquerons

pas de vous tenir informé.

Application IntraMuros



C'est une nouveauté. C'est une application pour smartphones et tablettes qui permet d'avoir les informations de la commune « dans la poche ».

Nous invitons vivement toute la population à installer cette « Apps » sur vos smartphones / tablettes.



Vous retrouverez ainsi l'agenda à venir, les informations relayées par la mairie, les services comme la location de la salle des fêtes, ou que faire d'un nid de frelons asiatiques par exemple, la liste des associations, la liste des commerces et entreprises, et bien d'autres choses.

Vous pouvez également utiliser cette application pour signaler une anomalie à la mairie, par exemple un arbre en travers de la route, en indiquant le lieu et en ajoutant des photos.

Le financement des droits d'utilisation de l'application est assuré par Cauvaldor.

Prise en charge des frelons asiatiques

La mairie de Masclat et la communauté de communes Cauvaldor prennent en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

Une convention avec une entreprise locale est en cours de préparation et sera mise à disposition en mairie. Renseignez-vous.



La prise en charge peut aller jusqu'à 200 €. Le service est réservé aux résidents de la commune de Masclat.

Arrêt de l'ADSL



Le réseau cuivre, qui supporte l'ADSL, est progressivement fermé dans les communes françaises.

Cette transition vers des technologies plus modernes, comme la fibre optique, est prévue pour se poursuivre jusqu'en 2030.

Pour Masclat, il n'est déjà plus possible de souscrire un nouveau contrat ADSL. Cela peut concerner les biens à vendre qui n'ont pas été équipés en Fibre Optique et entraîner une décote à la vente.

La fermeture technique est fixée en mai 2029, dans un peu moins de 3 ans. Pour les habitations concernées, nous vous invitons à faire le point avec vos opérateurs.

Hameau du vieux tilleul



Ce hameau regroupe les **5 terrains viabilisés** mis en vente par la commune.

Ils sont situés en contre bas du château et de l'église, dans un écrin de verdure, à deux pas du centre bourg, avec une belle vue dégagée.

De belles surfaces sont proposées, de 800 à 1200 m à 21€ le m².

Parlez-en autour de vous pour nous aider à les vendre. Ainsi, la commune gardera une population dynamique. L'argent gagné permettra de financer d'autres travaux d'investissement sur la commune pour l'intérêt de tous.

SIVU Tournefeuille

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique depuis 2018 gère le regroupement scolaire pédagogique de sept communes : Anglars-Nozac, Fajoles, Masclat, Milhac, Lamothe Fénelon, Rouffilhac et Saint-Cirq-Madelon.

Il comptabilise 105 élèves répartis sur quatre pôles : deux maternelles à Fajoles et à Milhac, CP, CE1 et CE2 sont dans deux classes à Anglars-Nozac, CM1 & CM2 à Lamothe Fénelon.

Des garderies sont ouvertes de 7h30 à 8h50 et de 16h45 à 18h30 sur les communes d'Anglars-Nozac, Fajoles, Masclat et Milhac. Un ramassage en bus s'effectue matin et soir avec un accompagnant dans chaque véhicule.

La cantine est assurée dans les écoles, les repas sont préparés sur place avec des produits de qualité par des cantinières qualifiées. Le SIVU emploie onze personnes.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SIVU au 05 65 32 86 49 Le mardi de 9h à 12h et de 13h à 15h.

Pour toute inscription à l'école, les parents sont priés de se rapprocher de la mairie du domicile.

Suite aux élections municipales, le bureau a été renouvelé :

- Présidente du syndicat : Mme BARTHELEMYOT
07 89 83 84 58
- 1ère Vice-Présidente : Mme GREGORY
06 99 25 08 57
- 2ème Vice-Présidente : Mme SAGAZ
06 33 58 96 23

LA St HUBERT Mascladaise

L'effectif des chasseurs de Masclat est resté stable cette année. La densité des 3 grands gibiers (chevreuils – sangliers – cervidés) se porte bien sur le territoire. Nous observons également une bonne densité de lièvres ; les bécasses et les palombes étaient au rendez-vous cet automne. Les plans de chasse des chevreuils et des cervidés ont été respectés.

L'association des chasseurs de sangliers des 5 communes (Masclat – Fajoles – Lamothe-Fénelon – Rouffilhac et Anglars-Nozac) s'est employée à réguler au mieux la population de sangliers en augmentation cette année.

L'Assemblée Générale pour la saison 2026 – 2027 des chasseurs de Masclat se tiendra en juin à la cabane de chasse.

Entretien en bordure de route

Merci d'entretenir devant vos terrains en bordure de route. C'est autant de gagné pour l'agent d'entretien de la commune et cela donne une belle image des hameaux et du centre bourg.

Le comité des fêtes recrute

Le comité des fêtes de Masclat a fait peau neuve il y a deux ans avec Marion Wanneau à sa tête. Marie Wanneau tient les comptes d'une main de fer dans un gant de velours et Océane Gil Espin tient le secrétariat.

Le comité des fêtes, c'est pour le moment, 2 concours de pétanque annuels et une fête votive exclusive chaque année avec l'année dernière un bénéfice de 1600€.

Les 2 concours de pétanque s'étant déjà déroulés cette année, le comité est en pleine préparation des aubades qui auront lieu les 20 et 21 juin ainsi que la fête votive qui se déroulera les 3,4 et 5 (voir en page 3).

Alors si vous voulez aider le comité à faire vivre Masclat, à proposer vos idées et votre aide dans cet objectif commun, que vous aimez faire la fête, travailler en équipe et apporter joie et bonne humeur autour de vous, rejoignez l'équipe de bénévoles. Plus on est de fou et plus on rit. Pour cela vous pouvez contacter Marion au 06.29.69.79.56



Liste des numéros de téléphones utiles

Gendarmerie de Gourdon

05 65 41 73 50

Cauvaldor

05 65 32 76 08

(services culture, sports, enfance, permis de construire, voirie, assainissement non collectif, offre de soins, économie et environnement)

cc-pays-de-souillac@wanadoo.fr

SYDED du Lot (gestion des déchets municipaux)

05 65 21 54 30

Maison médicale de Payrac

05 65 37 95 46

Cabinet médical de St Julien de Lampon

05 53 29 70 25

Cabinet d'infirmières



St Julien de Lampon

05 53 29 70 19



Gourdon

05 65 41 01 01



Grolejac

06 81 76 86 56

Social-santé 

Urgence

Qui appeler ?

 **15 Samu**
Urgence médicale

 **17 Police secours**
Signaler une infraction

 **18 Pompiers**
Situation de péril ou accident

 **114 Urgence 114**
Accessible par Application, internet et SMS
▶ Pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques.

 **196 et canal 16 En mer**
Sauvetage en mer
▶ Depuis le littoral : appelez le 196 ou le 112.
▶ En mer : privilégiez le canal 16 de la radio VHF.

 **112 Europe**
Urgence médicale - Infraction - Péril

 Service Public

➡ Retrouvez l'ensemble des entreprises, commerces et exploitations sur le site **IntraMuros** - commune de Masclat - section « Commerces & Entreprises ».



Création gourmande réalisée à l'occasion du Mai des Elus